

# ASSEMBLEE GENERALE POUR LE SIAV

PERPEZAC-LE-NOIR

Publié le 07/04/2017



Les nombreux participants à cette réunion. © Janin Nicole

L'assemblée générale du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vézère a réuni les représentants des 62 communes pour les bilans financiers des différents pôles de compétence et l'approbation des budgets prévisionnels pour 2017. L'occasion pour le président Jean-Pierre Bernardie et son bureau de rappeler les domaines que recouvre le SIAV : promotion touristique (découverte de la vallée de la Vézère), les opérations d'investissements (aménagement et entretien des berges), les rivières (gestion des milieux aquatiques, protection et aménagement de l'ensemble des cours d'eau), sauvegarde du petit patrimoine rural non protégé (restaurations de ponts), les sentiers (découverte des sites naturels et paysages ruraux), Natura 2000 (maintien de la diversité biologique des sites naturels ayant une valeur patrimoniale dans une logique de développement durable). Francis Chalard, maire de Perpezac-le-Noir qui accueillait cette réunion a présenté la commune et noté les 10 ans de participation au SIAV.